

Couv'infos



Aublain



Boussu-en-Fagne



Brûly-de-Couvin



Brûly-de-Pesche



Couvin



Cul-des-Sarts



Dailly



Frasnes



Gonriex



Pesche



Petigny



Petite-Chapelle



Presgaux

Les numéros utiles de la commune

- **Administration communale**
- accueil : 060/340.110
- **Secrétariat administratif - communication** :
060/340.126 - 060/340.371
- **Directeur financier** :
060/340.137
- **Comptabilité** : 060/340.138
060/340.134
- **Population** : 060/340.194
- **Etat civil** : 060/340.123
- **Enseignement** :
060/340.191
- **Service Travaux** :
060/340.132
- **Travaux subsidiés** :
060/340.127 - 060/340.133
- **Urbanisme** : 060/340.130
- **Personnel** : 060/340.139
- **Accueil extrascolaire** :
060/340.374
- **Environnement** :
060/340.129
- **Service citoyens** :
060/340.131
- **Service incivilités** :
0489/14.51.78
- **Ressources humaines** :
060/340.193
- **Protocole - festivités - sports - jeunesse** :
060/340.121
- **Appui à la Direction générale** : 060/340.198

Le service social du CPAS de Couvin reçoit les nouvelles demandes les lundis, mercredis et vendredis sur rendez-vous (à prendre par téléphone au **060/31.02.50** ou directement à l'accueil du Centre).

Pour les aides urgentes, présentez-vous directement à l'accueil du Centre.

Site internet :

<https://www.couvin.be/cpas/accueil>

Page Facebook :



Office du tourisme :

060/340.140

Site internet :

<https://tourisme-couvin.be>

Vie communale

La nouvelle crèche « Au petit Berc'eu » inaugurée à Couvin

© Photos AIGT



Le 12 juin dernier, la Ville de Couvin a officiellement inauguré la nouvelle crèche « Au Petit Berc'eu », une infrastructure moderne dédiée à l'accueil de la petite enfance, qui ouvrira ses portes à la fin du mois d'août.

Cette inauguration marque une étape importante pour notre commune. Plus qu'un simple bâtiment, cette nouvelle crèche illustre la volonté de la Ville d'investir dans le bien-être des familles, de soutenir les jeunes parents et de préparer l'avenir de notre territoire.

Implantée au cœur de Couvin, sur le site de l'ancienne école primaire de l'Athénée royal Jean Rey, la structure offrira 21 nouvelles places d'accueil. Elle viendra renforcer l'offre existante des crèches *Les Petits Bouchons* et *Le Mistral Gagnant*, portant ainsi à 70 le

nombre total de places disponibles sur l'entité.

Conçu par le bureau ABR Architecture et Urbanisme, en association avec TS Construct dans le cadre d'un marché de conception-réalisation, le bâtiment s'intègre harmonieusement dans son environnement tout en répondant aux exigences environnementales les plus élevées. Réalisé en ossature bois préfabriquée, il respecte les normes énergétiques les plus ambitieuses et a été pensé comme un bâtiment à énergie positive, privilégiant largement l'utilisation d'écomatériaux.

Lancé en 2022 dans le cadre du Plan Cigogne de la Région wallonne et du programme européen NextGenerationEU, le projet représente un investissement de près de 2,3 millions d'euros, partiellement subsidié. La gestion de la nouvelle structure sera assurée par l'AIGT, partenaire de longue date reconnu pour son expertise dans le secteur de la petite enfance.

Lors de son allocution, le bourgmestre, Monsieur Raymond DOUNIAUX, a tenu à rendre un hommage appuyé à Monsieur Willy DE-CUIR, ancien président de l'AIGT et initiateur du projet, malheureusement décédé avant de pouvoir assister à son aboutissement. Au-delà de son intérêt pour les familles, l'ouverture de la crèche constitue également un atout pour l'emploi local, avec la création d'une dizaine de postes dans les métiers de la petite enfance.

Dès la fin du mois d'août, les premiers enfants pourront découvrir ce nouvel espace conçu pour favoriser leur épanouissement, leur éveil et leur bien-être. La Ville de Couvin se réjouit de voir cette nouvelle infrastructure devenir un véritable lieu de vie, de découvertes et de partage, au service des familles de notre région.

Informations : Ruelle du bal - 060/21.42.67



« Je cours pour ma forme »

15 ans au service de la santé par le sport

Depuis septembre 2011, 700 personnes se sont inscrites aux sessions pour débutants *Je cours pour ma forme*. Elles y ont trouvé des conseils pour courir et pour adapter leur respiration à l'effort demandé. Elles y ont côtoyé d'autres candidat(e)s de tous âges, de tous poids, de tous métiers et ont partagé leurs efforts et leurs difficultés, si bien qu'au fil des rencontres, des amitiés se sont créées.

Souvent, les problèmes de santé (tension, tachycardie, digestion, diabète ou circulation) se sont améliorés, ce qui a favorisé une meilleure qualité de vie et le retour d'un moral positif.

Évidemment, cela demande des efforts.

Pendant 12 semaines, les débutants participent à une séance collective (le lundi de 18h00 à 19h00) et reproduisent cet entraînement deux fois par semaine à proximité de leur domicile.

Depuis 15 ans, la moitié de ces débutant(e)s ont décidé d'améliorer leur condition physique en courant plus vite et plus longtemps sur des sentiers variés. Ils/Elles ont adhéré aux séances d'entraînement du mercredi. Quelques nouveaux viennent s'y ajouter et quelques anciens reviennent après une blessure. Chaque semaine, une vingtaine de participants se retrouvent pour vivre une heure sportive dans une ambiance bon enfant et avec l'envie de se surpasser.

Si ce concept perdure depuis 15 ans, c'est parce que les résultats sont conformes aux objectifs

Prochaine session :

- Lundi 07 septembre 2026 à Mariembourg (groupe débutants)
- Mercredi 09 septembre 2026 à Couvin (groupe perfectionnement)

Renseignements :

Monsieur Dominique LION - 060/31.21.26

Echevinat des Sports de l'Administration communale - 060/34.01.21



Dernier jour de la commissaire de police

À l'occasion du dernier Conseil de police de la Zone des 3 Vallées, les autorités ont rendu hommage à la commissaire divisionnaire Virginie WUILMART, qui quitte ses fonctions de cheffe de corps après treize années d'engagement au service de notre territoire.



Durant son mandat, elle a contribué à la modernisation de la Zone, au développement de ses infrastructures, à une gestion financière rigoureuse ainsi qu'un renforcement de la sécurité et des collaborations avec les différents partenaires institutionnels.

Le Collège de police et les autorités communales l'ont chaleureusement remerciée pour son professionnalisme et son investissement.

Dans l'attente de la désignation d'un nouveau chef de corps, le Conseil de police a confié l'intérim au commissaire Olivier CLAUSSE, membre de la Zone des 3 Vallées depuis 2017. Les autorités lui souhaitent plein succès dans cette mission et l'assurent de leur entière collaboration afin de garantir une transition harmonieuse.

La terrasse en bois du Barrage du Ry de Rome

Description technique

- Terrasse en bois de 100X m² (20m sur 5m), dont 40 M² couvert
- Dotée d'un abri léger pour la pluie avec un toit végétalisé (par Vivus - Uliège)
- Implanté sur l'espace déjà ouvert à droite à l'entrée du barrage
- Conçu par l'Atelier de Tromcourt
- Réalisé par Stabilame

Proposition de postes par la commune de Couvin

Suite aux réactions concernant les aménagements en cours au barrage du Ry de Rome, la Commune de Couvin souhaite apporter quelques précisions, en collaboration avec le Parc national de l'Entre-Sambre-et-Meuse et le SPW.

Le site du Ry de Rome est aujourd'hui un lieu déjà très fréquenté par les promeneurs, écoles, clubs sportifs et associations locales. L'objectif n'est pas d'en faire un nouveau site touristique, mais de mieux organiser et améliorer un usage qui existe déjà.

L'aménagement en cours est léger



et encadré. Il s'agit d'une terrasse en bois de 20 m sur 5 m, d'un abri végétalisé, d'une œuvre d'art et d'un panneau d'information. L'ensemble serait installé à l'entrée du site, près de la voirie, dans une zone déjà ouverte et équipée, sans intervention dans les milieux naturels sensibles.

Une toilette sèche sera également installée sur le site. Elle répond à un besoin concret observé lors des périodes de forte fréquentation, afin d'améliorer l'hygiène et de limiter les impacts sur ce site naturel. Ce type d'équipement permet une gestion simple et adaptée, sans rejet dans le sol et sans raccordement.

La baignade reste strictement interdite, le site étant une zone de captation d'eau potable. Aucun accès à l'eau n'est créé.

Concrètement, l'objectif est d'améliorer l'accueil des visiteurs déjà présents : point de départ de promenades, lieu de repos ou de rendez-vous pour des groupes, écoles ou activités sportives.

Le panneau d'information permet aussi de mieux comprendre le site, sa biodiversité et ses règles de protection, tout en orientant vers d'autres sites du Parc national.

Le projet a été proposé et validé en 2022 par l'ensemble du conseil communal. Il a ensuite évolué dans le cadre normal des échanges et procédures, ce qui est classique pour ce type de dossier. Il ne s'agit pas d'un projet lancé dans l'urgence ou dans une logique de "consommer des subsides", mais d'un aménagement réfléchi et encadré dans le temps.

À titre d'information, le Ry de Rome a drainé 34 755 visiteurs en 2025, dont 31 461 piétons et 3 314 vélos. Des chiffres basés sur un monitoring réalisé par le Parc National ESEM, en collaboration avec la MT.

La Commune reste attentive aux réactions et souhaite garder un dialogue ouvert et constructif.

Les villages de l'entité de Couvin se parent de couleurs grâce au travail des ouvriers communaux

Avec l'arrivée des beaux jours, les différents villages de l'entité de Couvin retrouvent leurs plus belles couleurs. Comme chaque année, les ouvriers communaux sont à pied d'œuvre pour assurer le fleurissement des espaces publics et contribuer à l'embellissement du cadre de vie des habitants et des visiteurs.

Parcs, places, ronds-points, bacs à fleurs et abords des bâtiments communaux bénéficient d'une attention particulière. Grâce au savoir-faire et à l'investissement des équipes communales, des centaines de fleurs sont plantées afin d'apporter une touche de gaieté et de convivialité aux différents espaces publics des villages de l'entité.

Ce travail minutieux nécessite une préparation importante : choix des variétés adaptées, entretien des massifs, arrosage et remplacement des plantations lorsque cela s'avère nécessaire. Les ouvriers communaux veillent quotidiennement à préserver la qualité des aménagements floraux, qui contribuent au charme et à l'attractivité de la commune.

Au-delà de l'aspect esthétique, le fleurissement participe à l'amélioration du cadre de vie, favorise la biodiversité locale et renforce le sentiment de bien-être au sein de la population. Ces espaces colorés invitent à la promenade et mettent en valeur le patrimoine des villages.

La Ville de Couvin remercie chaleureusement les ouvriers communaux pour leur engagement et leur travail de terrain. Grâce à leurs efforts, les villages offrent aujourd'hui un visage accueillant et fleuri, au bénéfice de l'ensemble des citoyens et des visiteurs tout au long de la saison estivale.





Les plaines de jeux de Couvin bientôt remises à neuf

Un appel au respect de tous

La Commune de Couvin s'apprête à entreprendre la remise en état de plusieurs plaines de jeux réparties sur son territoire. Cette initiative vise à offrir aux enfants des espaces de loisirs sécurisés et accueillants, propices aux moments de détente et de rencontre en famille.

Au fil du temps, certains équipements ont subi les effets de l'usure naturelle, mais également des dégradations qui nécessitent aujourd'hui des interventions. Les travaux prévus permettront de rénover ou de remplacer certains jeux, d'améliorer les infrastructures et de renforcer la sécurité des utilisateurs.

Au-delà de cet investissement communal, les autorités souhaitent rappeler que la qualité et la pérennité de ces espaces dépendent également du comportement de chacun. Les plaines de jeux sont avant tout des lieux destinés aux enfants. Il est donc essentiel que tous les citoyens contribuent à leur préservation en respectant les équipements mis à leur disposition.

La commune invite notamment les utilisateurs à faire un usage responsable du matériel, à éviter tout acte de vandalisme et à signaler rapidement toute dégradation constatée. Elle rappelle également aux propriétaires de chiens l'importance de ne pas laisser les animaux faire leurs besoins dans les plaines de jeux ni détériorer les installations. Ces espaces doivent rester propres, sûrs et agréables pour les jeunes enfants qui les fréquentent chaque jour.

Cette démarche de rénovation représente un investissement important pour la collectivité. En prenant soin, ensemble, de ces infrastructures, chacun contribue à offrir aux enfants de Couvin des lieux de jeux de qualité pour de nombreuses années.

La commune remercie d'ores et déjà les citoyens pour leur collaboration et leur engagement en faveur du bien-être des plus jeunes.



Urgence ou inquiétude ?

Nos vétérinaires de garde sont là pour veiller sur vos compagnons à quatre pattes

Dr. Saskia JAMAR (060/39.16.55) : Samedi 08 août & Dimanche 09 août 2026

Cabinet Vétérinaire KATIDOG & CO (0033.3.24.42.32.15) : Samedi 15 août & Dimanche 16 août 2026

Clinique Vétérinaire Couvinet (060/34.65.64) : Samedi 22 août & Dimanche 23 août 2026

Centre Vétérinaire CRACSOT (060/34.67.32) : Samedi 29 août & Dimanche 30 août 2026



Brûly-de-Pesche : des résistantes au Bunker d'Hitler

L'exposition « Résistantes ! », qui met en avant le rôle des femmes namuroises durant la Seconde Guerre mondiale, est présentée sur le site du Bunker d'Hitler, dans l'église de Brûly-de-Pesche, du 1er juillet au 30 août 2026.

Durant la Seconde Guerre mondiale, un résistant sur cinq était ... une résistante ! De nombreuses femmes se sont engagées dans la lutte contre l'occupant nazi. Elles ont pris les mêmes risques que les hommes et, pourtant, elles ont été invisibilisées à l'issue du conflit.

Cette exposition, réalisée par le Service du Patrimoine culturel de la Province de Namur, entend rendre hommage à ces femmes courageuses qui n'ont pas hésité à risquer leur vie pour notre liberté. Parmi ces combattantes de l'ombre, un hommage particulier sera rendu à Madame Hélène VAN HAL, qui a sauvé de nombreux enfants juifs au château Thomas Philippe, à Cul-des-Sarts, près de Couvin.

Une conférence intitulée « **Le Château Thomas Philippe : ces femmes qui sauvèrent des vies ! Les enfants juifs cachés et les Niños de España** » sera donnée par Monsieur Régis MAREE, le mardi 25 août 2026 à 18h00 en l'église de Brûly-de-Pesche.

L'exposition est présentée au sein de l'église Saint-Méen de Brûly-de-Pesche, dans l'environnement immédiat du Bunker d'Hitler. C'est depuis cet endroit que le Führer a mené la campagne de France du 06 au 28 juin 1940. Le site retrace aujourd'hui cette histoire étonnante et rend également hommage à la Résistance locale.

Informations pratiques :

L'exposition est accessible tous les jours, du 1er juillet au 30 août 2026 de 10h00 à 18h00
Sauf la période du 01 au 03 juillet & du 24 au 30 août 2026 : 10h00-17h00

Bunker d'Hitler, entre Occupation & Résistance
Place Saint-Méen 2 à 5660 Brûly-de-Pesche
060/37.80.38 - info@bdp1940.be - www.bdp1940.be



Meurtre sur l'Eau Noire

Serez-vous assez astucieux pour résoudre « Meurtre sur l'Eau Noire » ?

Plongez dans une enquête captivante au cœur de Couvin et tentez d'élucider un cold case qui intrigue encore aujourd'hui. Le corps du bourgmestre a été retrouvé sans vie dans l'Eau Noire ... Mais que s'est-il réellement passé ?

Plusieurs suspects émergent, issus d'anciens corps de métier qui ont marqué l'histoire et l'identité de la région. Chacun semble avoir quelque chose à cacher ... À vous de démêler le vrai du faux, de recouper les indices et de reconstituer le fil des événements.

Grâce aux technologies actuelles et à votre sens de l'observation, vous avez toutes les cartes en main pour faire la lumière sur cette affaire oubliée.

Alors, prêt(e) à relever le défi et à résoudre ce mystère ?

Informations pratiques :

- ✓ À partir de 7 ans
- ✓ Tarif : 5,00 € par personne
- ✓ Durée : 2h00
- ✓ Parcours : 5 km

Réservations recommandées : Office du Tourisme de Couvin (Rue de la Falaise 3 à Couvin)

060/34.01.40 - info@tourisme-couvin.be



La rentrée des ateliers du Centre Culturel Christian Colle se prépare

❖ Faubourg de la Ville 1/A

Le p'tit nouveau : l'atelier impro ! (16 ans et plus)
Animé par Emma TOMASSONO un mercredi par mois de 18h30 à 20h30. PAF : 60,00 € pour 4 séances (aucun prérequis n'est nécessaire)

Au programme : exercices d'improvisation, lâcher-prise, gestion des imprévus.

L'atelier modèle vivant s'installe (16 ans et plus)
Proposé initialement sous forme de stage par Valérie VANDEN BULCKE et se tiendra, désormais, un mardi sur deux de 18h00 à 20h30 - PAF : 100,00 € pour 5 séances



Théâtre (8-12 ans)
Animé par Johanne DARCHVILLE les mercredis de 16h00 à 18h00 - PAF : 180,00 € pour l'année (payable en deux fois)

Accordéon diatonique (8-12 ans)
Animé par Pol-Marie THYS un lundi sur deux dès 16h00
PAF : 210,00 € pour l'année (payable en deux fois)



❖ Rue du Pilori n°6



Éveil artistique (4-7 ans)
Animé par Johanne LEPETIT (CC) et Sophie THIRY (Le Kraak)
Les mercredis de 14h00 à 15h30
PAF : 60,00 € pour 10 séances

Arts plastiques (8-12 ans) animé par Fabian BRAHY les mercredis de 16h00 à 17h30
PAF : 60,00 € pour 10 séances

Arts plastiques (adolescent) animé par Fabian BRAHY les mercredis de 17h45 à 19h15
PAF : 60,00 € pour 10 séances

Arts plastiques (adultes)
Animé par Fabian BRAHY les vendredis de 10h00 à 11h30
PAF : 70,00 € pour 10 séances



Dentelle aux fuseaux animé par Marie-Chantal MISSON les jeudis de 13h00 à 17h00
PAF : 8,00 € la séance

Peinture animée par Olivier DE NATO (0477/46.69.97) Les lundis de 18h30 à 21h30 les jeudis et samedis de 09h00 à 12h00

Atelier libre : les mardis de 14h00 à 17h00
PAF : 1,50 € la séance

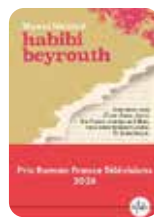
Infos et réservations :
info@ccccc.be - 060 34 59 56

Socio-culturel

Nouveautés bibliothèque août 2026



Lupita de Marie-Sabine Roger
Joseph est âgé, il vit avec la petite Lupita dans leur modeste appartement, en compagnie des souvenirs précieux qu'il garde de sa famille, du Prodigeux Petit Théâtre créé par son grand-père, et d'Alba, son grand amour. Tous les jours il arpente les trottoirs, fouille les poubelles à la recherche d'objets abandonnés, de matériaux divers qu'il transforme, dans le secret de sa chambre. Un soir, de retour d'une de ses expéditions, il trouve la fillette de sa voisine assise sur les marches du palier du troisième. La nuit tombe. Il fait froid. À contrecœur, Joseph lui propose d'attendre sa mère chez lui. Il laisse ainsi entrer dans sa vie ce tendre duo mère-fille, au risque de bouleverser le fragile équilibre de ses jours avec Lupita. D'une écriture sensible et poétique, Marie-Sabine Roger évoque avec une grande beauté une forme d'attachement, hors des liens du sang.



Habibi Beyrouth de Manal Salamé
« Un matin, je me suis réveillée en rêvant que je ne parlais plus l'arabe. J'ai compris qu'il fallait rentrer ». Après dix-sept ans en France, loin de son pays natal, Amal revient à Beyrouth pour obtenir une carte d'identité.

Mais ce qui ne devait être qu'une simple formalité se révèle beaucoup plus compliqué que prévu et Amal doit prolonger son séjour.

Ses démarches administratives la conduisent des rues palpitantes de la capitale jusqu'au sud du pays, dans son village familial désormais tenu d'une main de fer par le Hezbollah. Elle devra affronter ce qu'elle avait fui : la tyrannie des apparences, les sales rumeurs réservées aux femmes non mariées et sans enfants. La traversée de ce pays aussi beau que tourmenté devient un voyage au cœur de la mémoire et des blessures de l'exil.



Censure en Amérique de Patrick Chappatte et Ann Telnaes

Ann Telnaes et Patrick Chappatte ont été longtemps les caricaturistes des plus grands titres de presse américains : elle a démissionné du Washington Post, il a été remercié par le New York Times. Ensemble, ils tentent de répondre à cette question : dans ces États-Unis qui dérivent vers l'autocratie, y a-t-il encore une place pour la satire politique ? Une partie de ping-pong jouissive en mots et en dessins qui montre le roi Trump dans sa nudité, dénonce la censure grandissante, et nous rappelle que partout, lorsque le dessin de presse est attaqué, c'est que la démocratie va mal.

Socio-culturel

Les parcoeuristes

Labourer un poème c'est étendre dans son champ
Les profonds silences qui sillonnent ses mots.

Ratisser un poème c'est écraser sévère
Les mottes discordantes qui trompent son horizon.

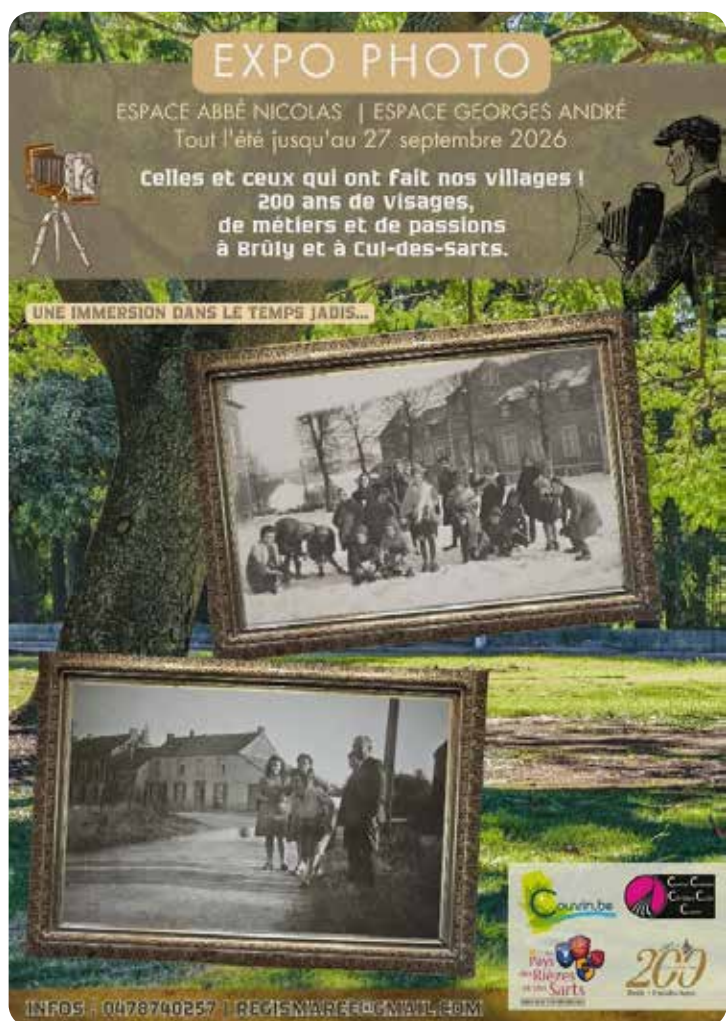
Ensemencer un poème c'est glisser dans sa terre
Les germes du par cœur qui mûrissent sa voix haute.

Moissonner un poème c'est l'offrir comme un fruit
Comme une gerbe de blé dont on couronne autrui.

Patrick Gillard

Cercle de Poésie de Couvin

Histoire & patrimoine



Notes et pinceaux

LES Tuyaux



Une performance picturale aux sons de notre orgue

Le comité des Tuyaux de Petigny organise une activité originale « une performance artistique aux sons de l'orgue Schyven en cours de sauvetage » ce dimanche 23 août 2026 à 15h00.

Monsieur Candido Capilla, artiste bruxellois d'origine mexicaine, peindra une œuvre, en direct dans l'église, tandis que l'organiste Monsieur Guillaume Andris interprétera « *Hymne au soleil* », une pièce composée par Candido Capilla.

À la fin de la performance, le public pourra remporter l'œuvre en participant à une tombola au profit de la restauration de l'orgue. Une exposition de tableaux de Candido Capilla sera ouverte au public dès 14h00.

Depuis 2023, un groupe de neuf bénévoles s'est formé pour sauver l'instrument, qui était voué à la destruction. Avec le facteur d'orgues, Monsieur Olivier Mondy, ces passionnés ont remonté cet orgue du XIXe siècle, pièce par pièce, en 13 mois. Depuis deux ans, ils multiplient les actions pour financer la construction d'un buffet destiné à protéger les tuyaux et la mécanique, tout en guidant les sons dans les bonnes directions.

Retenez les dates pour pouvoir les soutenir :

- Dimanche 23 août 2026 à l'église de Petigny
- Week-end du 29 et 30 août 2026 au jeu de quilles de Petigny (avec l'inauguration d'une bière brassée spécialement pour le projet)
- Samedi 05 décembre 2026 à l'église de Petigny : un spectacle pour enfants l'après-midi et concert de chansons françaises le soir par Accords Perdus.
- Dimanche 20 décembre 2026 (après-midi) pour le concert de Noël de Sax Attack

Tout don supérieur à 40,00 € sur le numéro de compte BE10 0000 0000 0404 avec la communication 623/3910/60057 donne droit à une déduction fiscale de 30%.

Informations : lestuyauxpetigny.com

Page Facebook : Les tuyaux de Petigny



Cul-des-Sarts : Adaptation des limites de l'agglomération et nouvelles zones à 50km/h

Dans le cadre de la régularisation de la signalisation routière à Cul-des-Sarts, le Conseil communal du 28 mai a approuvé plusieurs adaptations relatives aux limitations de vitesse applicables dans le village.



L'agglomération de Cul-des-Sarts existait déjà depuis de nombreuses années. À la suite d'une analyse menée en concertation avec les services du Service public de Wallonie, ses limites ont été

revues afin de correspondre davantage à la réalité du terrain et aux critères actuels en matière de sécurité routière.

Cette révision se traduit par un léger prolongement de l'agglomération vers le nord, sur la rue de la Rizière, jusqu'à hauteur du chemin des Soldats. Pour les automobilistes venant de Couvin, la limitation à 50km/h débute désormais avant ce carrefour et non plus après. À l'autre extrémité, sur la chaussée de l'Europe, la limite de l'agglomération a été repositionnée aux abords de la rue Victor Marée, réduisant ainsi le périmètre

de l'agglomération.

Outre la RN 964, la délimitation de l'agglomération concerne également les principaux accès au village, notamment la rue de Presgaux, le chemin des Soldats, les rues de la Lisbonne, Noire Fontaine et de Roccroi, ainsi que la rue Albert Hubert. L'objectif est de faire coïncider au mieux les limites de l'agglomération avec les zones effectivement urbanisées.

La révision des limites de l'agglomération a pour conséquence que certains secteurs habités ne sont plus repris dans le périmètre où la limitation à 50km/h s'applique automatiquement. Afin de garantir la sécurité des riverains et de tenir compte de la présence d'un bâti relativement dense, le Conseil communal a décidé de créer ou de confirmer plusieurs zones limitées à 50km/h en dehors de l'agglomération.

Ces mesures concernent notamment :

- Rues Saint-Nicolas et Thomas Philippe
- Rue de la Ramée
- Abords de la résidence Isle-Bonne



L'objectif est de maintenir une vitesse adaptée dans ces quartiers résidentiels malgré leur situation en dehors des nouvelles limites de l'agglomération. Ces adaptations permettent de mieux faire correspondre la réglementation routière à la configuration actuelle du village, tout en préservant la sécurité des habitants, des piétons et de l'ensemble des usagers.

Par ailleurs, la Région wallonne travaille actuellement à la mise en place de zones de transition, souvent appelées « zones tampons », aux entrées et aux sorties des agglomérations. Ces aménagements viendront compléter le dispositif existant en assurant une transition plus progressive entre les différentes limitations de vitesse. Les modalités précises de ces zones seront définies ultérieurement par les autorités régionales.

Le Conseil communal poursuivra son travail en collaboration avec les services régionaux afin de garantir une signalisation lisible, cohérente et adaptée aux réalités locales.

Programme FERi : investissements dans les voiries communales

Après une première communication en avril concernant les voiries régionales à rénover, transmise à la direction des Routes de Namur (notamment la RN 964 à Cul-des-Sarts, la RN 939 du côté de Dailly et d'Aublain, ainsi que certaines voiries du centre-ville de Couvin), la commune souhaite à présent informer la population des voiries communales retenues dans le cadre du programme FERi.

Ce nouveau programme de subventions de la Région wallonne vise à soutenir la rénovation des voiries locales. La sélection des projets s'est révélée particulièrement complexe, compte tenu de la réduction du subside disponible (1 978 521,18 €), de l'importance du réseau communal (environ 420 km de voiries) et de la volonté de couvrir les quatorze localités de l'entité, tout en tenant compte des investissements récents déjà réalisés.

Dans ce contexte, les voiries suivantes ont été retenues pour une intervention complètes ou partielles :

- Rue Longue Haie (première partie) à Frasnes
- Ruelle Cracsot à Couvin (entre le rond-point et la rue Adolphe Gouttier)
- Rue Le Faubourg à Dailly
- Chaussée de Roly à Mariembourg (entre le passage à niveau et le revêtement en béton)
- Rue des Sports à Mariembourg
- Rue Saint-Nicolas (partie basse) à Cul-des-Sarts
- Rue Verte Place à Petite-Chapelle
- Rue de la Chavée (côté carrière) à Frasnes
- Résidence Montbard à Couvin

Par ailleurs, la rue du Moulin (Dailly) a été proposée à la Région wallonne dans le cadre du programme de rénovation des voiries agricoles. Elle a été déclarée éligible à ce type de subvention.



Mobilité

Le saviez-vous ?

L'aire d'accueil pour mobil-homes « Camping-Car Park » de Cul-des-Sarts ne s'adresse pas uniquement aux campings-caristes. Elle dispose également d'un espace spécialement aménagé pour les cyclistes itinérants le *Vélo Park*. Cet espace est équipé d'un vélobox sécurisé et peut accueillir jusqu'à trois tentes.

Les voyageurs à vélo qui y font étape pour une nuit bénéficient également d'un accès aux douches et aux sanitaires, leur offrant tout le confort nécessaire après une journée passée sur les routes ou les chemins de notre belle région.

Une belle opportunité pour les adeptes du tourisme doux de découvrir notre entité en toute sérénité !

Plus d'informations : www.campingcarpark.com (aire de Couvin)



Enseignement

POUR CHAQUE ENFANT, UN AVENIR À SA MESURE !

À L'ÉCOLE DES FRONTIÈRES, ON ACCOMPAGNE **TOUTS** LES ÉLÈVES...

Brûly **Presgaux**

4 implantations, un seul cœur

Cul-des-Sarts **Petite-Chapelle**

Nous croyons en chaque élève. Nous l'accompagnons avec bienveillance sur son chemin de vie, pour lui permettre d'oser, de grandir et de croire en ses possibilités.

BIENVUEILLANCE ET RESPECT **ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ** **AMBITION ET CONFIANCE EN SOI** **AMÉNAGEMENTS RATIONNELS POUR TOUS** **NATURE ET ÉCOLE DU DIÈRE** **PROJETS ET APPRENTISSAGES DURABLES**

INSCRIPTIONS À PARTIR DU LUNDI 17 AOÛT

0496/50.95.32

L'ÉCOLE DES FRONTIÈRES *Grandir, s'épanouir, réussir ensemble !*

E.F.C. DES EAUX VIVES PERMANENCES

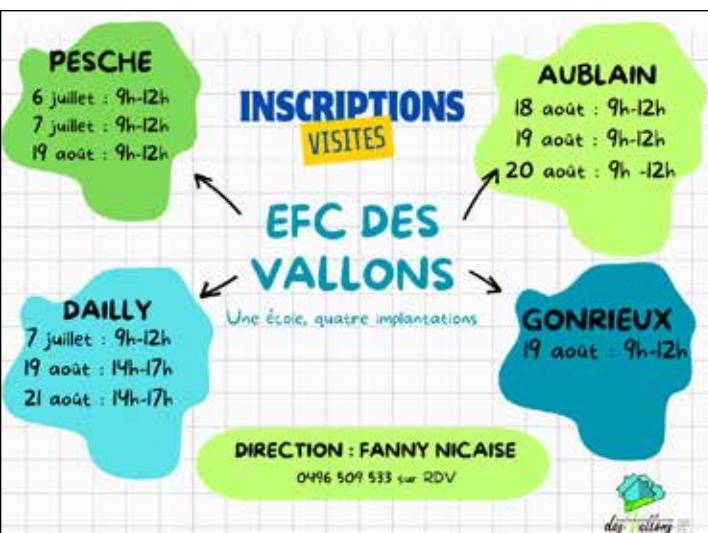


MARIEMBOURG : LE MARDI 18/08 DE 13H30 À 15H30 ET LES MERCREDI 19/08 ET JEUDI 20/08 DE 9H À 12H

FRASNES : LE JEUDI 20/08 DE 13H À 16H ET LE VENDREDI 21/08 DE 10H À 16H

PETIGNY : LES MARDI 18/08 ET MERCREDI 19/08 DE 9H À 12H

DIRECTION : 060/31.21.41 OU 0496/50.95.31



EAFC Couvin
INSCRIPTIONS DU 8/6 AU 2/7 et à partir du 17/8

EN JOURNÉE :
- Secrétaire médical : 1/semestre - 1 an
- Technicien en comptabilité : 1/semestre - 18 mois
- Aide-soignant : 1/semestre - 18 mois
- Aide familial : 1/semestre - 12 mois

EN SOIRÉE :
- Anglais : 1/semestre - 2 ans
- Néerlandais : 1/semestre - 2 ans
- Complément de CESS : 2/semestre - 18 mois

060/31 79 86

Enseignement pour Adultes et de Formation Continue de Couvin



En plein été, comment rafraîchir sa maison tout en faisant des économies sur la climatisation ?

Bien entendu, la climatisation reste la solution privilégiée pour la plupart des ménages en cas de fortes chaleurs prolongées. Et c'est compréhensible : elle est très efficace. Néanmoins, il est souvent compliqué d'en installer une dans chaque pièce lorsque la maison n'a pas été conçue pour cela. De plus, l'air frais coûte cher ... l'air de rien !

Les climatiseurs consomment également beaucoup d'électricité. À puissance équivalente, leur consommation peut représenter une dépense énergétique importante, surtout lorsqu'ils fonctionnent de nombreuses heures durant les épisodes de canicule.

Or, aujourd'hui encore, une grande partie de l'énergie mondiale est produite à partir de ressources naturelles présentes dans le sous-sol (charbon, pétrole, gaz naturel et, dans une moindre mesure, uranium pour le nucléaire). Leur exploitation et leur utilisation entraînent, à différents niveaux, des émissions de gaz à effet de serre ou d'autres impacts environnementaux. Résultat : plus le climat se réchauffe, plus les besoins en climatisation augmentent ... Notre époque est pleine de paradoxes.

Une autre information surprenante

Le nucléaire bien qu'il émette très peu de CO₂ lors de la production d'électricité, nécessite également beaucoup d'énergie tout au long de son cycle de vie : extraction de l'uranium, transport, enrichissement, construction des centrales en béton et en acier, démantèlement ... La liste est longue. En fonctionnement, les tours de refroidissement rejettent principalement de la vapeur d'eau.

Celle-ci est d'ailleurs le principal gaz à effet de serre naturellement présent dans l'atmosphère. Toutefois, son abondance dépend essentiellement de la température de l'air : elle agit davantage comme un amplificateur du réchauffement que comme sa cause principale. Rien n'est simple, décidément !

Des solutions ? Heureusement, oui !

Il existe des solutions peu coûteuses, faciles à mettre en œuvre et durables. La plupart ne nécessitent qu'un seul achat et pourront être utilisées pendant de nombreuses années. Elles permettent de limiter le recours à la climatisation tout en conservant une température plus agréable à l'intérieur de la maison.

Bien entendu, tout le monde connaît déjà les conseils de base : fermer les volets, les rideaux et les stores des fenêtres orientées au sud (y compris au sud-est et au sud-ouest) pendant les heures les plus chaudes, ouvrir les fenêtres en soirée lorsque l'air devient plus frais, entrouvrir la porte de la cave, ou encore porter un bracelet de tissu humide autour des poignets pour faciliter l'endormissement ... Nos grands-mères le savaient déjà !

Quelques actions validées par la science et l'expérience, auxquelles on ne pense pas toujours :

❖ Installer des films solaires à l'extérieur des vitres

En été, les fenêtres orientées au sud peuvent être considérées comme de véritables radiateurs géants. Il est donc préférable d'installer un film solaire à effet miroir à l'extérieur des vitres, et non à l'intérieur. Dans le cas contraire, le soleil chaufferait toute l'épaisseur du verre avant que le film ne réfléchisse

une partie du rayonnement.

Les films solaires sont de fines pellicules que l'on applique directement sur les vitres. Aucune colle n'est nécessaire : il suffit de vaporiser de l'eau sur une vitre parfaitement propre, de déposer le film, puis de chasser les bulles vers les bords à l'aide d'une raclette. Il ne reste ensuite qu'à découper le surplus au cutter en s'aidant d'une règle métallique. Ces films sont disponibles dans votre magasin de bricolage couvinois préféré.

❖ Planter des arbres

Chaque année, lors du week-end le plus proche du 25 novembre « à la Sainte-Catherine, tout bois prend racine » (soit environ un mois avant Noël), votre commune distribue gratuitement des arbres sur la place principale de Couvin.

Les arbres constituent aujourd'hui l'un des meilleurs moyens de stocker durablement du CO₂ tout en procurant gratuitement de l'ombre. Un tilleul à petites feuilles, par exemple, résiste particulièrement bien au réchauffement climatique. Il peut vivre jusqu'à 500 ans, à condition d'être arrosé durant ses premières années.

Si vous plantez vos arbres de manière à ce qu'ils projettent leur ombre sur les fenêtres exposées au soleil, vous réduirez fortement l'effet de serre à l'intérieur de votre habitation. Vous pouvez aussi installer des stores, des pergolas ou des auvents afin d'ombrager les vitrages les plus exposés. C'est une solution efficace, mais généralement plus coûteuse que la plantation de quelques arbres. De plus, contrairement à ces derniers, ces installations ne captent pas de CO₂ et ne dureront certainement pas cinq siècles !

Le Parc National ESEM vous invite à découvrir l'Eau Noire

Rendez-vous le samedi 08 août 2026 à 14h00 à l'église de Presgaux

Monsieur José LAFFINEUR, guide du Parc National ESEM, vous emmènera pour une balade de 8km (à 90% dans les bois) au cours de laquelle nous essaierons de vérifier si l'Eau Noire pourrait prétendre au prestigieux label « Site Rivières Sauvages ».

Découverte de l'école du dehors, de la faune aviaire, des rochers de l'Eau Noire (avec un arrêt à la Cour du Chestia, site gallo-romain) et retour par le chemin du Herdal.

Réservation et inscription OBLIGATOIRE : 0497/57.11.02 – jose.laffineur@gmail.com

Balade non accessible aux PMR



Agenda

JUILLET

- **27/07** : **Ducasse** de Dailly
- **27/07** : **Ducasse** de Brûly
- **31/07 au 03/08** :
Ducasse de Cul-des-Sarts

AOÛT

- **02/08** : **Fête annuelle** 100 chevaux sur l'herbe (Frasnes)
- **06/08** : **Tour de la Province** de Namur
- **06/08 au 06/09** : **Terrasse Oasis** (Frasnes)
- **08/08** : **Cat Café** au Refuge du Beaussart (Boussu-en-Fagne)
- **08/08** : **Brocante** au Moulin de Tromcourt (Frasnes)
- **09/08** : **Marche** des Capelines (Couvin)
- **12 au 15/08** : **Marche** Notre-Dame de la Brouffe (Mariembourg)
- **14 au 16/08** : **Marche** Saint-Victor (Petigny)
- **16/08** : **Brocante** à Aublain
- **22/08** : **Jeux enfantins** (Petigny)
- **23/08** : **Notes et pinceaux** des Tuyaux (Eglise de Petigny)
- **28 et 29/08** : **Spectacle** au Château de Boussu-en-Fagne
- **28 au 30/08** : **Ducasse** de Pesche
- **28 au 30/08** : **Fête** des Poires
- **29/08** : **Concours Bovins** (Frasnes)
- **29 au 30/08** : **Jeu de quilles** des Tuyaux (Petigny)

Maison des jeunes "Le 404" ASBL de Couvin

Programme été 2026 - août

+12 ans

Lundi 3/08 Journée multisports 5€ 9h-16h	Mardi 4/08 Journée multisports 5€ 9h-16h	Vendredi 7/08 Journée multisports 5€ 9h-16h	Du 10 au 14/08 Stage voile infos à venir... 50€
Lundi 17/08 Après-midi vélo & bbq 5€ 11h-16h	18-19-21 +13 ans "Roule ma poule" 10€ 9h-16h	Jeudi 20/08 Fête de fin d'été Chimay 5€ 11h-17h	Samedi 22/08 Concert Band Vibes infos à venir... 5€

Infos et inscriptions:
Pendant l'accueil ou par SMS au 0493/41-63-02 (Jola) ou 0488/10-06-18 (Célia)
Paiement à effectuer à l'inscription après confirmation de l'équipe!
BE13 7326 2636 6639 + communication (nom et activité)

NOS ÉVÈNEMENTS

CHÉMIN DE FER À VAPEUR DES 3 VALLÉES ET SON MUSÉE

MARCHÉ ARTISANAL

2 août 2026
Place de la gare 101, 5670 Treignes

TRAIN RESTAURANT TERROIR

6 septembre 2026
Chée de Givet 49, 5660 Mariembourg
Réservation via notre site web

FESTIVAL VAPEUR

26-27 septembre 2026
Chée de Givet 49, 5660 Mariembourg

+32 (0)60 31 24 40 WWW.CFV3V.EU info@cfv3v.eu

DON DE SANG À COUVIN

Centre Culturel CC de Couvin
Faubourg de la Ville 1A

Mercredi 19 & 26 Août
de 15h00 à 18h30

INFOS:
www.DonneurDeSang.be
0800 92 245

SERVICE CROIX-ROUGE
CROIX-ROUGE de Belgique

LES RENCONTRES
ÉNERGIE & HABITAT
SE POURSUIVENT À COUVIN

Cinquième séance d'information :

La pompe à chaleur

Une solution adaptée à votre habitation ?

Fonctionnement, rentabilité, coûts d'utilisation, photovoltaïque, tarifs électriques...
Toutes vos questions, des réponses concrètes avec Energie Commune !

MARDI 25 AOÛT - 19H30
SALLE CHAMPAGNAT

soirée gratuite . inscriptions souhaitées :
camille.dubucq@couvin.be / 060 34 01 29

ENERGIE COMMUNE